automne 2015

LIAISON

COMMISSION DU DROIT L'ONTARIO

Message de départ de Patricia Hughes

Huit intenses années se sont écoulées depuis la création de la Commission du droit de l'Ontario, en septembre 2007. Il s'agit de mon dernier billet dans le bulletin Liaison à titre de directrice exécutive. Je quitte la CDO avec le sentiment que nous nous sommes établis comme un organisme de réforme du droit hors du commun et digne de confiance, qui reconnaît que les acteurs du domaine du droit et de la justice font partie d'un univers plus étendu dont l'ensemble des éléments doit être pris en compte au moment de procéder à des réformes juridiques. Nous avons consulté des centaines de personnes dont la vie est influencée par les secteurs du droit que nous avons étudiés, et nous avons tissé de nombreuses relations mutuellement satisfaisantes avec des groupes communautaires et des institutions juridiques en Ontario et ailleurs.

Les mots me manquent pour exprimer à quel point j'apprécie notre personnel, que ce soit dans le domaine juridique (Lauren Bates, Sue Gratton et Sarah Mason-Case) ou administratif (Laura Caruso et Amanda Rodrigues), nos avocats détachés du ministère du Procureur général, nos bailleurs de fonds et alliés, nos comités consultatifs, le dévouement du Conseil des gouverneurs ainsi que les amis et les relations professionnelles que j'ai eu la chance de rencontrer.

Je sais qu'Aneurin (Nye) Thomas, qui entrera officiellement en fonction le 15 décembre après une période de transition, aura des défis enrichissants à relever à titre de directeur exécutif. Et, je l'avoue, je ressens même une pointe d'envie à l'idée que je ne prendrai pas part à l'effervescente période à venir!

Patricia Hughes

Patricia Hughes

Surveillez l'hommage à Patricia Hughes qui paraîtra dans le bulletin Liaison en ligne à la suite de la réception qui sera donnée en son honneur le 19 novembre.

dans ce numéro . . .

- ***Améliorer les soins de fin de vie***
- ***Deux avocats détachés du MPG se joignent à la CDO***
- ***Approbation du rapport sur les petites successions***

Le Conseil des gouverneurs de la CDO nomme un nouveau directeur exécutif

Nye Thomas prendra officiellement les rênes de la Commission le 15 décembre

Un avocat possédant une vaste expérience dans les domaines de l'élaboration de politiques, de l'accès à la justice et de la réforme du droit a été nommé au poste de directeur exécutif de la Commission du droit de l'Ontario.

Aneurin (Nye) Thomas dirigera l'équipe de la CDO après avoir travaillé à Aide juridique Ontario (AJO), où il occupait le poste de directeur général des politiques et de la recherche stratégique. Plus récemment, M. Thomas a chapeauté l'important projet d'élargissement de l'admissibilité financière et l'expansion des services juridiques d'AJO. Il a élaboré les stratégies ciblées de l'organisme pour améliorer l'accès au système de justice des Autochtones, des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie et des victimes de violence familiale, en plus de superviser les politiques et la recherche dans le cadre de la Commission d'enquête sur Ipperwash. M. Thomas a été choisi par le Conseil des gouverneurs à l'issue d'un processus de sélection intensif de six mois.

« M. Thomas comprend vraiment le solide engagement de la CDO envers la recherche de grande qualité et l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes », indique le président du Conseil des gouverneurs, Bruce Elman, qui a siégé au comité de sélection dirigé par Lorne Sossin, le doyen de la Faculté de droit Osgoode Hall et lui aussi membre du Conseil des gouverneurs. « Ce sont des priorités qu'il mettait de l'avant à Action juridique Ontario, et qu'il juge essentielles à la poursuite des activités de la CDO. »

Parmi les nombreux facteurs qui ont incité M. Thomas à se joindre à l'équipe de la CDO figure la capacité de la Commission de collaborer avec un vaste éventail d'intervenants et d'effectuer une analyse poussée et indépendante de certains enjeux actuels. « J'espère perpétuer la tradition d'indépendance, d'engagement constructif et d'analyse juridique et publique rigoureuse de la CDO », affirme l'avocat.

M. Thomas, qui est actuellement directeur exécutif désigné de la CDO, prendra le relais de Patricia Hughes, la directrice exécutive sortante, à compter du 15 décembre.

Surveillez questions et réponses en compagnie de Nye Thomas, le prochain directeur exécutif de la CDO

Vous voyez cette photo?
Plus de détails sur le site www.lco-cdo.org

La CDO souhaite améliorer les dernières étapes de la vie

Ce nouveau projet sera entrepris en mai

Avec le lancement de son tout nouveau projet, la CDO s'immisce dans le débat complexe et chargé d'émotions sur la fin de vie. Le projet sur l'amélioration des dernières étapes de la vie examinera le rôle du droit dans les soins de fin de vie.

« Nous sommes passés d'un modèle de soins de santé axé sur le prolongement de la vie à l'émergence d'un besoin de confort et de soins mettant l'accent sur la qualité de vie et le bien-être physique, social et spirituel », explique Sarah Mason-Case, avocate chercheure à la Commission. « La principale question consiste à déterminer si notre système de justice peut soutenir ces besoins en pleine mutation. »

Depuis le mois de mai, Mme Mason-Case a passé en revue la législation et les politiques sur ce sujet, et elle a consulté plus de 60 personnes et organisations pour déterminer quel type de contribution de la CDO serait le plus utile. Les résultats de son analyse seront présentés plus tard cet automne dans le cadre de la parution d'un document établissant la portée du projet.

« Notre objectif consiste à clarifier et à rendre plus cohérente la législation à ce sujet, indique Mme Mason-Case. Il devrait exister une norme permettant à chacun de recevoir des soins de qualité dans les dernières étapes de sa vie. »

Coup double : deux avocats détachés du MPG à la CDO

Deux cadres du gouvernement de l'Ontario profitent de l'occasion de se pencher sur des enjeux de droit urgents dans le cadre d'un détachement d'une durée d'un an à la CDO.

Fran Carnerie

Ken Lung

Fran Carnerie, sous-directrice des services juridiques au ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique, a entrepris en juillet son mandat à la CDO à titre d'avocate détachée du ministère du Procureur général. Elle dirige le projet sur les recours collectifs, qui cherche à savoir si la *Loi sur les recours collectifs de l'Ontario*, en vigueur depuis plus de 20 ans, est toujours pertinente. « C'est un privilège de faire à nouveau de la recherche et des analyses à propos de ces enjeux, affirme Mme Carnerie. Ils favorisent une réflexion originale et constructive. »

Ken Lung abonde dans le même sens. Employé au ministère depuis 24 ans, il s'est joint à l'équipe de la CDO en juin à titre d'avocat résident, après avoir récemment supervisé une équipe de 175 avocates et avocats comme directeur de portefeuille aux Services juridiques du Bureau du sous-procureur général adjoint. « Après plusieurs années à exercer des fonctions administratives au ministère, la CDO m'offre une occasion en or de revenir à la pratique du droit », déclare M. Lung, qui met à profit ses connaissances du fonctionnement du gouvernement dans le cadre de plusieurs projets de la CDO, dont ceux portant sur la capacité juridique et sur les soins de fin de vie.

EN BREF

Le président du Conseil des gouverneurs demeure en poste

Bruce Elman, le président du Conseil des gouverneurs de la CDO, ainsi qu'Andrew Pinto, Mark Berlin et Maria Páez Victor, qui sont membres du Conseil à titre personnel, entreprendront un second mandat d'une durée de trois ans. Camille Cameron, qui occupe maintenant le poste de doyenne de la faculté de droit Schulich de l'Université Dalhousie, a démissionné en tant que représentante des doyens des facultés de droit de l'Ontario au Conseil.

Faculté de droit de Lakehead

La faculté de droit de l'Université Lakehead, la plus récente au Canada, contribue au renforcement des liens de la CDO avec le monde universitaire. En effet, Mme Mariette Brennan, de la faculté de droit Bora Laskin de l'Université Lakehead, siégera dorénavant au Groupe de recherche et de liaison des facultés de droit de la Commission. Nous lui souhaitons la bienvenue!

Mouvement de personnel

Nous remercions Andrew Seo, dont le mandat à la CDO se termine cet automne, alors qu'Amanda Rodrigues reprend ses fonctions parmi nous.

Stages étudiants

Nous remercions les étudiantes stagiaires qui ont passé l'été à la CDO, soit Lisa-Marie Williams (Osgoode Hall), Pia Anthonymuttu (Université Western) de même que Jasmine Attfield et Samantha Peters (Université d'Ottawa); les stagiaires Greg Miles (Université du Maryland) et Jenny Kim (Université de l'État du Michigan); Ava Karbakhsh, boursière de l'Université d'Ottawa, ainsi que Radhika Sharma et Priya Khatri, qui ont terminé leur stage travail-études ou du programme LAWS, selon le cas.

Le Conseil des gouverneurs approuve le rapport sur les petites successions

Un rapport ayant pour but de proposer une solution de rechange simplifiée et abordable au régime d'homologation de l'Ontario a été approuvé en août par le Conseil des gouverneurs de la CDO. Le rapport, qui sera rendu public le 19 novembre, vise les successions d'au plus 50 000 $.

La Commission du droit de l'Ontario tient à remercier ses partenaires financiers :

The Law Foundation of Ontario — Building a better foundation for justice in Ontario
Ontario
The Law Society of Upper Canada / Barreau du Haut-Canada
OSGOODE

et les facultés de droit suivantes pour leur soutien :
Lakehead University, Queen's University, Université d'Ottawa (Sections de common law et de droit civil), University of Toronto, University of Windsor et Western University.

Elle reçoit un soutien supplémentaire de l'**Université York.**

COMMISSION DU DROIT DE L'ONTARIO
2032 Ignat Kaneff Building
Osgoode Hall Law School, York University
4700 Keele Street, Toronto, ON, Canada M3J 1P3
Tél. : 416-650-8406 | Sans frais : 1-866-950-8406
TTY: 416-650-8082
lawcommission@lco-cdo.org
www.lco-cdo.org
blog: http://www.lco-cdo.org

LCO CDO
LAW COMMISSION OF ONTARIO
COMMISSION DU DROIT DE L'ONTARIO